

15 janvier 2026

# Bénéfice

Palais des congrès

## Règlements du tirage – Crédit voyage de 6 000 \$

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN CRÉDIT VOYAGE D'UNE VALEUR TOTALE DE 6 000 \$**  
Applicable sur n'importe quel forfait de Vacances Air Canada et/ou Explora croisière chez Club

Voyages Orientation de Boucherville. Valide jusqu'au 15 janvier 2027

### Admissibilité :

- Le tirage est ouvert uniquement aux personnes âgées de 18 ans et plus.
- Les participants doivent être résidents du Québec.

#### 1. Prix :

Le gagnant recevra un certificat de crédit voyage d'une valeur de 6 000 \$ applicable sur un forfait Vacances Air Canada et ou Explora Croisière chez Voyages Orientation Boucherville, qui sera envoyé par courriel après le tirage.

#### 2. Conditions d'utilisation :

- La réservation du voyage doit être effectuée auprès d'un agent de voyages chez **Voyages Orientation à Boucherville**.
- Le voyage doit être un produit de Vacances Air Canada et ou Explora Croisière.
- La responsable du tirage communiquera avec le gagnant pour fournir toutes les informations nécessaires à l'utilisation du certificat.
- La réservation doit être effectuée dans les **12 mois suivant la date du tirage puisque le crédit est valide jusqu'au 15 janvier 2027**.
- Si le coût du voyage dépasse 6 000 \$, le gagnant devra débourser la différence.
- Si le coût du voyage est inférieur à 6 000 \$, le montant restant sera conservé sous forme de crédit chez Voyages Orientation, **avec la même date d'expiration soit le 15 janvier 2027**. Aucune somme d'argent ne sera remise au gagnant.

#### 3. Dispositions générales :

- En participant au tirage, les participants acceptent ces règlements.
- Le prix est non transférable et ne peut être échangé contre de l'argent.
- Le tirage est organisé conformément aux lois en vigueur au Québec.

Bonne chance à tous les participants!

15 janvier 2026

# Bénéfice

Palais des congrès

Au total, 2000 billets ont été imprimés et numérotés de 0001 à 2000. Réclamation du prix : le vendredi 16 janvier 2026 à 12h, à la Fondation de La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal Inc., situé au 2335, rue Guénette, Montréal (Québec) H4R 2E9. Date et heure limites de réclamation du prix : le 16 février 2026 à 11 h. Pour plus d'information sur le règlement de participation et de fonctionnement du tirage, communiquez avec la Fondation de La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal au 514 331-6571, poste 234.

Réservé aux 18 ans et plus.  
Numéro de licence RACJ : L-02919

Présenté par :



COMPAGNIE DU GROUPE AMYNTA



En partenariat avec :